Image not found or type unknown

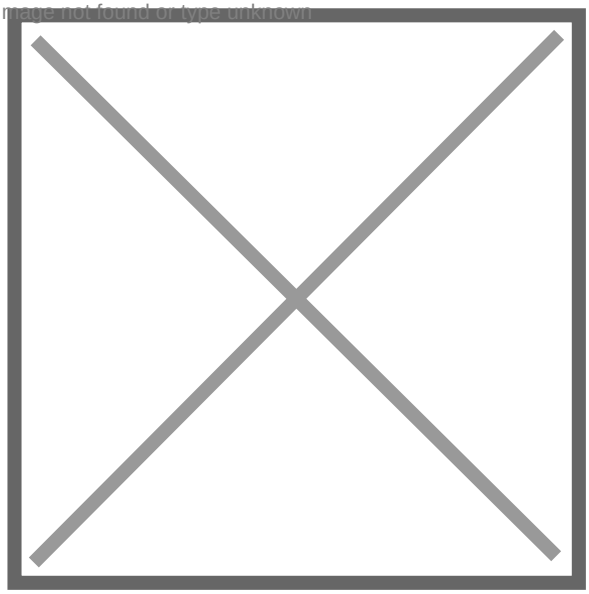

Litige loyers bloqués avec régie pour asenceur en panne

Par **margot7**, le **10/01/2008** à **14:09**

JE SUIS LOCATAIRE DANS UNE REGIE D'HLM, J'HABITE AU 10ème étage et l'ascenseur est régulièrement en panne , des pannes allant jusqu' à 45 jours j'ai 52 ans et je souffre d'Asthme, à plusieurs reprises moi-même ou d'autres personnes appellent la régie pour dénoncer ce manque de respect et cette indifférence vis à vis des locataires.

Pour faire pression, j'ai décidé de bloquer les loyers en demandant à la régie de bien vouloir faire le nécessaire, cet ascenseur et vetuste et archaïque il propose des réparations mais j'exige la mise en place d'un ascenseur neuf ou bien qu'il me propose un logement situé au 2ème étage maxi.

Ma question est ce la bonne solution le blocage de loyers car cette régie ne veut rien entendre ou alors quel recours puis-je avoir ?

Merci pour vos conseils

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés